

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 21, MARS 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 21 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 7.918

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor
E-mail : evaluation@sjifactor.com
Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **DE LA SANCTION A L'ACCOMPAGNEMENT : UNE NOUVELLE ERE POUR L'EVALUATION AU TCHAD. ----- 12**
ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad)
2. **SOUMISSION DE MICHEL HOUELLEBECQ : UNE ÉCRITURE CATÉGORIELLE ----- 33**
AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
3. **CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE CINQ FACULTES A BAMAKO----- 48**
Dr COULIBALY Abdourahamane, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
Dr DIALLO Issa, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako (Mali)
4. **GESTION DES EAUX USEES ISSUES DES TOILETTES ET DEGRADATION DU CADRE DE VIE URBAIN A NIAKARA EN CÔTE D'IVOIRE ----- 66**
GNANKOUEEN Anicet Renaud, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
NAHOUA Yéo Sitiombebin Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA POLITIQUE SANITAIRE COLONIALE AU DAHOMEY (1924-1960) ----- 84**
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
6. **STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78^E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ----- 108**
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
7. **L'ETHIQUE DE L'INJURE DANS LA SOCIETE FANG DU GABON. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE ----- 120**
Dr BEH NDONG Flavien, Institut de Recherche des Sciences Humaines(Gabon).

8. **RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR ENFANTS AU TOGO**----- 134
AGLOH Abia Egnonam, Université de Lomé (Togo)
Pr PARI Paboussoum, Université de Lomé (Togo)
9. **L'IMPLICATION DES LEADERS MUSULMANS DANS LA VIE SOCIOPOLITIQUE AU MALI (1992-2020)**----- 150
Dr DEMBELE Adama, Direction nationale d'aménagement du territoire (Burkina-Faso)
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem de Bamako
10. **LA DÉIXIS DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ : ENTRE CLASSIFICATION ET INTERPRÉTATION** ----- 168
COULIBALY Aminata Lidwine, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. **LE PATRONYME COMME MARQUEUR DU SOUTIEN PARTISAN EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DE LA SYMBOLIQUE ET DE LA POLARISATION SUR FACEBOOK** ----- 189
COULIBALY Sirabana, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
12. **FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK ALIOU NDAO** ----- 208
COULIBALY Aicha Sitiho, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. **SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE** ----- 224
DOUMADINGAR Frédéric, École Normale Supérieur de N'Djamena (Tchad)
VAIDJIKE Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
14. **LE DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE DES EPOUX MAJEURS : ENTRE DEVOIR CONJUGAL ET AUTONOMIE PERSONNELLE EN DROITS CIVILS NIGERIEEN ET FRANÇAIS** ----- 243
HAROUNA Zakari Ibrahim, Université de Tahoua (Niger)

- 15. GESTION DES EAUX USÉES, PLUVIALES ET DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE KOLDA (SENEGAL) ----- 263**
SECK Henri Marcel, Université Ziguinchor (Sénégal)
DIALLO Ibrahima UASZ, Université Ziguinchor (Sénégal)
FAYE Bonoua, Northeast Agricultural University (Chine)
KOUYATE Mohamadou Moctar Kébé, Université Ziguinchor (Sénégal)
LES NAUFRAGÉS DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADIAFFI : ENTRE ANCRAGE IDENTITAIRE IVOIRIEN ET IMAGINAIRE PANAFRICANISTE ----- 282
KOUYATÉ Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
BLÉ Kain Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 16. LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ŒUVRE DE GILBERT HOTTOIS ----- 299**
KOUAME Innocent Kouakou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 17. SCIENCE CITOYENNE ET LANGUES LOCALES : IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS DANS LA RECHERCHE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ----- 316**
DAGNOGO Kadohofanan Fatoumata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS : VERS QUEL AVENIR POUR LES BIENS CULTURELS UNE FOIS RENDUS ? CAS DES OBJETS BATABWA ----- 333**
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
Université de Lubumbashi (Congo)
- 19. CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ----- 356**
KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin, Université de Lomé (Togo)
AMEZUNYE Kodjo Mensavi, Université de Lomé (Togo)

20. **LE TRANSHUMANISME DANS LA POSTMODERNITE : ENTRE DEFIS ET ENJEUX**----- 371
KOFFI Konan David, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Konan Sylvain, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
21. **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES**----- 390
KOFFI Yao Julien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. **TOURISME ET DANSES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE M'BAHIAKRO (Centre de la Côte d'Ivoire) : ENTRE NÉCESSITÉ DE VALORISATION ET POSITIONNEMENT D'UN PRODUIT D'APPEL TOURISTIQUE** ----- 409
KOUADIO Ekani Frejus, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GORAN Kouame Fulgence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAH Josué Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. **ÖKOKRISEN, IDENTITÄTSWANDEL UND GESELLSCHAFTLICHE ZUKUNFTSENTWÜRFE, AM BEISPIEL VON CHRISTA WOLFS ERZÄHLUNG KASSANDRA** ----- 430
HARAKAWA Massimlawè, Université de Kara (Togo)
DOUTI Boaméman, Université de Lomé (Togo)
24. **PÊCHE ARTISANALE LACUSTRE ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES D'AYAMÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE**----- 445
KOUASSI Kouassi Eric, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KOUAMAN Koffi Mouroufié, École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d'Ivoire)
ALADJI Soualiho, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
25. **BEYOND THE CLASSICAL VIEW OF METAPHOR IN *THEIR EYES WERE WATCHING GOD* BY ZORA NEALE HURSTON: A COGNITIVELY CONSTRUCTED APPROACH** ----- 462
KOUASSI Kouamé Firmin, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- 26. L'EUTHANASIE ET SON APPLICATION EN AFRIQUE : VERS UN CONFLIT DES VALEURS ? ----- 481**
GOLI Kouassi Yves Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 27. DÉSIR DE GROSSESSE ET VÉCU DE LA MALFORMATION CONGÉNITALE DU BÉBÉ CHEZ LA PRIMIPARE ÂGÉE À YAOUNDÉ 494**
KWENDAHOVA NSANGO Dényse, Université de Maroua (Cameroun)
- 28. GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU TCHAD ----- 510**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba,
SOLMEM Diane, Université de Maroua (Cameroun)
- 29. EFFECTIVENESS OF DIRECT WRITTEN CORRECTIVE FEEDBACK IN REDUCING GRAMMAR ERRORS IN EFL LEARNERS' ESSAYS ----- 530**
TRAORE Lobou Fulgence Ismaël, Université Joseph KI-ZERBO
MILLOGO Gérard, Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO
- 30. ARTS DU SPECTACLE ET REDYNAMISATION DES MUSÉES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS ----- 549**
Dr MABA Tagbo Victor, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
Dr MEMEL Yooul Silvie, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
- 31. LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE RÉFORMES INSTITUTIONNELLES, DÉFIS POLITIQUES ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES (1990-2020)----- 567**
MAH Gli Modeste Franck, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
AHORO Moro Jean Martial, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
- 32. MÉDIATION ET CIRCULATION DE LA PRESSE CHRÉTIENNE À LIBREVILLE----- 584**
MEBIAME ZOMO Maixant, Université Omar Bongo

33. LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE
CIRAŊBA-LOBI----- 603
Pr SISSAO Alain Joseph, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST),
Burkina Faso
Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)
34. BESTIAIRE, AFFECTS ET ECRITURE DANS LES FICTIONS
LITTERAIRES D'ALAIN ROBBE-GRILLET ----- 628
AGUIE Marc, Université Alassane OUATTARA
COYAULT Sylviane, Université Clermont-Auvergne
35. PHONOLOGIE LEXICALE DU NANGJERE ----- 641
MBAIORNOM Kali, Université de Yaoundé I (Cameroun)
36. SOUCCÔT ET FÊTE DES IGNAME : QUAND LES RÉCOLTES
DEVIENNENT MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVE ----- 654
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest,
Abidjan (Côte d'Ivoire)
37. DESCRIPTION CONDENSEE ET PRECISION DU SOCIAL DANS LE
ROMAN GABONAIS----- 673
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo (Gabon)
38. LE DROIT DES GENS RAWLSIEN ET LA QUESTION DE LA
SOUVERAINETÉ DES PEUPLES----- 692
OUEDRAOGO Hamado, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina-Faso)
39. LA RATIONALITÉ DU PATHOLOGIQUE CHEZ CLAUDE BERNARD - 709
KONAN Pascal Koffi, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
40. PRATIQUES ANCESTRALES ET CONFLITS FAMILIAUX : UNE
ANALYSE D'UNE VIE HYPOTHEQUÉE D'ANNE-MARIE ADIAFFI ET
FUREURS ET CRIS DE FEMMES D'ANGÈLE RAWIRI----- 728
SAMSIA Paul, Université de Maroua (Cameroun)
41. NIVEAU DE STRESS SCOLAIRE ET RESULTATS DES CANDIDATS A
L'EXAMEN DU BACCALAUREAT DANS LA VILLE DE MARADI (NIGER)
----- 742
SOUMANA Aboubacar, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

42. **POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**----- 761
NATAMA Tilado Jérôme, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
43. **TRAITEMENT STYLISTIQUE DU DISCOURS POLITIQUE EN COTE D'IVOIRE : CAS DES MARQUES ENONCIATIVES ET DES CONSTRUCTIONS FIGURALES DANS QUELQUES DISCOURS D'ALASSANE OUATTARA, DE LAURENT GBAGBO ET DE HENRI KONAN BEDIE.** ----- 776
TRAORÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
AKPANGNI Ernest, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. **THE CONTRIBUTION OF THE BLACK CHURCH IN THE RISE OF BLACK MOVEMENTS IN THE UNITED STATES.**----- 796
KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. **APPROCHE LITTÉRAIRE DU DISCOURS DU SUKU, LANGUE SECRÈTE DES MASQUES DE ZEGUEDEGUIN (PROVINCE DU NAMENTENGA, BURKINA FASO)** ----- 810
SISSAO Alain Joseph, INSS / CNRST (Burkina Faso)
YAMEOGO Saydou, Université Joseph Ki- Zerbo (Burkina Faso)
46. **ESTHÉTIQUE DES TITRES DE NOUVELLES CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET DATE ATAVITO BARNABE-AKAYI** ----- 828
YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
DETONGNON Mètondjangninou Nicodème, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
47. **LA CITE HISTORIQUE DE TOMBOUCTOU : UN ESPACE DE CONVOITISE ET DE DIVERSITE CULTURELLE DU VIII^E-XVIII^E SIECLES** ----- 848
IBRAHIM Ahmed, Ecole Normale Supérieure (Mali)
CISSE Djibrilla, Ecole Normale Supérieure (Mali)
48. **LES RELATIONS AMOUREUSES ET LA SEXUALITE CHEZ LES KONGO DE LA VALLEE DU NIARI A L'EPOQUE PRECOLONIALE (XVII^E-XIX^E SIECLES)** ----- 863
NIANGUI GOMA Lucien, Université Marien Ngouabi (Congo)

- 49. DE LA NÉCESSITE DE L'UNITÉ D'ACTION DES DIRIGEANTS
AFRICAINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ----- 880**
MAKATAWA Wéla , Université de Lomé (Togo)
- 50. LE CONTROLE A PRIORI ET A POSTERIORI DE LA REGULARITE DES
OPERATIONS DES MARCHES PUBLICS EN COTE D'IVOIRE ----- 897**
- 51. Dr OUATTARA Oumar, Autorité de Régulation de la Commande Publique,
(Côte d'Ivoire)**

**CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE
FRANCOPHONE**

KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin
Doctorant en philosophie à l'Université de Lomé (UL)
Laboratoire scientifique : LAMPES
Email : marcellinmassiade@gmail.com
Tél : 00228 90 84 17 46

AMEZUNYE Kodjo Mensavi
Doctorant en philosophie à l'Université de Lomé (UL)
Laboratoire scientifique : LAMPES
Email : olivierdova16@gmail.com
Tél : 00228 91 49 60 68

Résumé : Une bonne gouvernance implique l'idée d'un engagement conscient, responsable et compétent des gouvernants vis-à-vis des gouvernés afin de faire régner, comme le prévoit les clauses de la démocratie qui constituent des piliers fondamentaux garantissant la souveraineté populaire et l'État de droit, la paix et la sécurité des citoyens. Ainsi, une gouvernance démocratique doit pouvoir instituer des élections libres et transparentes conformément au suffrage universel, le pluralisme politique, la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire), la liberté d'expression et de presse, de même que le respect des droits de l'homme et des minorités. Cependant, la gouvernance en Afrique francophone semble ne pas s'inscrire dans cette logique démocratique.

Mots-clés : Compromis, Crise, : Démocratie, États, Bonne gouvernance.

Abstract : Good governance implies a sense of conscious commitment responsible and competent leadership of the governors towards the governed in order to ensure the rule of law, as provided by the tenets of democracy which constitute cornerstones for safeguarding popular sovereignty and the rule of law, peace, and the security of citizens . Thus, democratic governance must be able to establish free and transparent elections in accordance with universal suffrage, political pluralism, the separation of powers (legislative, executive, and judicial), and the freedom of expression and the press, as well as respect for human rights and minorities. However, governance in Francophone Africa does not seem to align with this democratic logic.

Keywords : Compromise, Crisis, Democracy, States, Good governance

Introduction

La question de bonne gouvernance est devenue un *leitmotiv* des sociétés humaines. Elle est une préoccupation qui touche quasiment toutes les couches sociales en général, et en Afrique francophone en particulier. Une bonne gouvernance doit avoir forcément un projet humaniste et a l'obligation de veiller à son effectivité. La bonne gouvernance doit respecter les principes démocratiques et éviter au maximum les crises sous toutes ses formes, qui, conduisent déstabiliser la paix, la sécurité sociale, et porte atteinte à l'aménité du peuple. Ainsi la gouvernance en Afrique francophone s'est vue confrontée à des crises multiformes, qu'il s'agisse de la lutte pour la souveraineté des États, de la domination d'un État sur l'autre, de la recherche démesurée des ressources naturelles sur des territoires de non-appartenance, de la course impropre aux honneurs et des guerres intempestives entre les civils constituent des preuves suffisantes notamment en Afrique francophone. En effet, la gouvernance se voit altérer, la démocratie est dépouillée de ses principes vitaux notamment celui de l'État de droit. Le bien-être des citoyens est confisqué et la liberté est viciée pour des raisons de dictature et du despotisme.

Le développement qui est un processus d'un stade plus avancé et une généralisation progressive n'est pas accordé à tous en vue de permettre une ingéniosité particulière aux citoyens. La démocratie de plus, un régime essentiellement fondé sur la souveraineté des citoyens élisant librement leurs représentants est relégué contre une minorité de personnes. Il est alors fondamental de réfléchir aux contresens gouvernementaux et contribuer efficacement à son amélioration objective et juste dans l'univers politique. Ainsi pour trouver un terrain d'entente au regard de ces dysfonctionnements sociopolitiques et économiques, notre préoccupation s'inscrit dans le malaise de la gouvernance en Afrique francophone. Dès lors, comment les crises sociopolitiques influencent-elles la mise en œuvre de la bonne gouvernance en Afrique francophone ? La résolution de cette question passe par la clarification des questions spécifiques suivantes : Comment expliquer la prolifération des crises socio-politiques en Afrique francophone ? Comment la bonne

gouvernance par le truchement du compromis peut-elle transformer les crises socio-politiques en levier de développement durable en Afrique francophone ? Les réponses à ses différentes questions sont les suivantes : d'abord, les crises socio-politiques influencent la bonne gouvernance par la militarisation de la vie politique et l'instabilité sociale. Ensuite, la prolifération des crises socio-politiques s'explique par la transgression des principes démocratiques. Enfin, la bonne gouvernance par le truchement du compromis peut transformer les crises socio-politiques en s'inscrivant dans une dynamique de reconnaissance des principes axiologiques (discussion, dialogue, transparence, coopération, solidarité...) Notre objectif consiste à privilégier le compromis comme le *modus operandi* des principes démocratiques. A partir de cet objectif, deux autres spécifiques se dégagent : le premier consiste à analyser les effets pernicieux des crises sociopolitiques sur la bonne gouvernance. Le second permet de montrer la nécessité du compromis comme l'épine dorsale de résolutions des crises sociopolitiques en Afrique francophone. La compréhension de ces objectifs exige une rigueur méthodologique. Cette dernière serait analytico-axiologique, devant permettre d'examiner les impacts négatifs des crises par le biais du compromis et répondre aux besoins fondamentaux des Etats de l'Afrique francophone.

Trois grands axes meublent notre analyse. Le premier nous renvoie à l'élucidation des concepts de gouvernance, de la démocratie et du développement. Le second porte sur l'historique et l'analyse des crises enregistrées en Afrique francophone. Le troisième s'inscrit dans une vision de nécessité du compromis comme perspectives et stratégies de règlements de conflits pour une gouvernance équilibrée et intergénérationnelle.

I- Éluclidation des concepts : gouvernance, démocratie et développement

La théorisation du concept de gouvernance n'est pas une tâche nouvelle et inédite dans l'histoire des idées politiques. Elle a donc une genèse et connaît un champ d'extensions plus neuves et édifiantes. Elle serait même la matrice à toute forme de cité car elle incarne des principes axiologiques qui, conduisent à une bonne gestion des biens publics et la pérennité des droits humains naturels et

imprescriptibles. Il est donc judicieux d'élucider sans faux-fuyants et sans académisme le concept-ci. Si la notion de bonne gouvernance est récente, celle de gouvernance l'est moins. En réalité, à en croire John Pitseys, le mot gouvernance fut d'abord utilisé en France, entre le XIII^e siècle et le XVI^e siècle, et renvoyait à l'idée de « gouvernement » entendu au sens d'art de gouverner. La gouvernance désignait l'ensemble des techniques permettant de disposer et d'entretenir le bien public (2023, p. 26). Elle renvoie aussi à des valeurs politico-administratives. Un usage plus ancien est relevé par Le DPH (Dialogues, Propositions, Histoires pour une citoyenneté mondiale) qui, à travers son article « Mais qu'est-ce que la bonne gouvernance ? », propose un éclairage du concept de bonne gouvernance et de ses sources.

Dans l'antiquité la gouvernance désigne l'art ou cette manière de diriger une cité. C'est ainsi que pour Platon, la gouvernance doit être le reflet de la sagesse. Le pouvoir doit donc être exercé par les détenteurs de la sagesse autrement dit le philosophe dans l'optique de garantir la justice, l'harmonie et la vertu dans la cité.

Au moyen Age, ce terme est employé tant en français (au XIII^e siècle, on parle de gouvernance pour signifier le gouvernement) qu'en anglais (au XIV^e siècle, le terme de *governance* est attesté). Il faut de même reconnaître que la polysémie de ce concept nous permet de faire cas des sémantiques récentes à l'instar de l'Alliance pour un monde responsable, Pluriel et Solidaire. Selon ce groupe multiculturel, la gouvernance c'est précisément la capacité des sociétés humaines à se doter des systèmes de représentation, d'institutions, de procédures, de moyens de mesure, de processus, de corps sociaux capables de gérer les interdépendances de manière pacifique. De plus, la gouvernance désigne « une idée descriptive de la réalité, mais aussi un idéal normatif associé à la transparence, à l'éthique, à l'efficacité de l'action publique (2010, p. 207). Selon John Pitseys, la gouvernance c'est une plus grande ouverture de processus de décision, la mise en présence simultanée de plusieurs statuts d'acteurs (2010, p. 214). Il est alors pertinent de montrer à quel point le concept de gouvernance participe à l'aménité de la nation. Certes, non seulement il porte sur le bon fonctionnement des institutions mais aussi sur la qualité de l'action

de ces institutions dans l'espace social. Alain Fernandez renchérit le concept de gouvernance avec plus de disruption en ces termes :

La gouvernance n'est autre que la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées (A. Fernandez, 2023, p. 28)

En somme, il faut retenir que la gouvernance consiste à fixer une orientation et des objectifs stratégiques, à adopter des politiques, des lois, des règles ou des réglementations ou à prendre des décisions, à mobiliser et à déployer les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les stratégies, à s'assurer que les buts et les objectifs stratégiques sont atteints pour promouvoir une éducation performante aux citoyens.

La démocratie mérite une élucidation car elle est porteuse des caractéristiques axiologiques, des principes diplomatiques et les mécanismes pour une atmosphère politique plus sereine. En son sens générique, elle est ce régime politique fondé sur la souveraineté des citoyens élisant librement leurs représentants. C'est aussi ce système fondé sur la liberté et l'égalité de chacun. Au sens précis, la démocratie s'entend comme cet Etat politique dans lequel la souveraineté appartient à la totalité des citoyens, sans distinctions de naissance, de fortune ou de de capacité (2010, p. 215).

Plus concrètement, « la démocratie est un régime dans lequel tous les citoyens possèdent à l'égard du pouvoir un droit de participation (vote) et un droit de contestation (liberté d'opposition) ». (R. Guinchard et J. Vincent, 2003, p. 202). Pour mieux saisir le concept de démocratie, un retour dans l'histoire est indiqué. Dans la civilisation hellénique, le terme de démocratie signifie littéralement, le pouvoir du peuple. L'une des premières occurrences du terme démocratie se trouve dans la pièce d'Eschyle, *Les suppliantes*, composées vers 460, lorsque Thésée répond au héraut thébain : « cette ville ne dépend pas d'un seul homme, elle est libre : le peuple y commande à son tour, et les magistrats s'y renouvellent tous les ans, la prépondérance n'y appartient pas à la richesse, et le pauvre y possède des droits égaux » Selon F.

Dupuis-Déri, (1994, p.86), les Grecs d'Athènes furent les premiers à expérimenter la démocratie. Clause Mossé (2004) réitère ses origines helléniques. Selon elle, la démocratie inventée à Athènes au V^e siècle, est profondément différente des modes démocratiques qui sont répandus dans le monde moderne. Par conséquent, la démocratie comme matrice de la liberté n'est partagée horizontalement avec les modernes. B. Constant l'explique avec netteté par le biais de la liberté en ces termes : « Le but des Anciens était le partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie. C'était là ce qu'ils nommaient liberté. Le but des Modernes est la sécurité dans les jouissances privées ; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances » (2010, p. 22).

Les modernes ont pour leur part théorisé sur ce terme afin d'étendre sa richesse linguistique et socio-politique. Par démocratie, on entend la participation de tous les citoyens aux décisions politiques. Elle est *a priori* représentative permettant aux citoyens de voter les lois qui régissent leur cité. Elle est aussi représentative, donnant le pouvoir à des élus du peuple de représenter celui-ci mais dans le respect de sa volonté générale. B. Spinoza (1965, p. 226), dans son *Traité théologico-politique*, est le premier à formuler une théorie moderne de la démocratie contre toutes formes d'absolutisme et de despotisme. L'intérêt pour les Modernes est que ce concept a permis de hiérarchiser la conduite sociale et politique et toutes formes d'arbitraire.

On note à cet effet, les exploits élogieux de Montesquieu avec pour corollaire le principe de séparation des pouvoirs par l'entremise des travaux réalisés en amont par T. Hobbes (1999). Selon S. Goyard-Fabre, la conception moderne de la démocratie est articulée par T. Hobbes par une technique de la représentation en vue de fonder l'État souverain qui, par ricochet fait substituer cette notion du droit privé au droit public. Ainsi la représentation est pour lui, à en croire A. Fogou (2007, p. 46), le moyen idoine de légitimation de l'autorité souveraine absolue et de retrait du pouvoir au peuple qui n'est que le sujet.

En clair, la démocratie comme pouvoir politique du peuple est un pouvoir exercé essentiellement sur soi-même et sur autrui. Il est donc évident que la démocratie est une éthique pour soi afin de bien jouir tant individuellement que collectivement des biens publics et les règles de conduite édictées par la loi autrement les institutions compétentes. La double face que présente le concept de démocratie nous autorise à penser au concept de développement.

En toute lucidité, le concept de développement est multiple de sens et de direction. Cependant, il revient de mettre un accent particulier dans le contexte qui oriente notre rédaction. Au sens obvie, le développement s'entend comme une évolution vers un stade plus avancé, une généralisation progressive de quelque chose. En économie en particulier, le concept de développement renvoie à la création d'industries, de services et d'échanges commerciaux dans un pays ou une région. Dans le cas précis, le concept de développement évoque plusieurs dimensions à la fois théoriques et même idéologiques. Pour les uns, il relève de la croyance (G. Rist, 1996), tandis que pour d'autres, il relève de l'idéologie (S. Latouche, 1990) ou encore de la théorie économique. En effet, selon Rist, le développement est assimilé au processus qui induit le changement dans l'évolution naturelle. De l'évolution naturelle au changement social. En d'autres termes, le développement obéit aux principes de directionnalité, de continuité, de commutativité et d'irréversibilité. Le développement apparaît, selon S. Tremblay (1999, p.7) comme « un processus de changement ininterrompu, ayant des effets cumulatifs qui sont irréversibles et qui sont dirigés vers une finalité précise ». En effet, la perception du développement comme finalité comporte selon S. Tremblay, une vision du développement très édifiante et précise. Une telle conviction sur le développement est partagée avec les idées du président H. Truman comme l'essence même de celui-ci.

En conclusion, la trilogie conceptuelle élucidée à savoir la gouvernance, la démocratie et le développement permettent d'analyser les crises et les distorsions qui sont des facteurs liés à la mauvaise gouvernance.

II-Historique et analyse des crises sociopolitiques en Afrique francophone

Comprendre les crises liées au social et au politique en Afrique francophone, revient à analyser les différents types de crises et les conséquences principales qui en découlent. On note, la crise militaire qui a pour objet, les coups d'État et dont la finalité conduit *ipso facto* à l'instabilité constitutionnelle, à la suspension des constitutions. Le cas du Mali, Burkina et Niger, retient ici notre attention particulière. Les crises électorales par contre, s'expliquent par le non-respect du principe de la transparence, le tripatouillage de la constitution. Elles ont pour conséquence les violences, les contestations de légitimité, la polarisation sociale etc. Des pays comme la Côte d'Ivoire, le Togo et le Gabon en sont des illustrations palpables. Au-delà des crises susmentionnées, il faut noter aussi que l'Afrique francophone se heurte entre elle des guerres civiles, des conflits armés. La conséquence logique de ceux-ci conduise à des conséquences comme le déplacement massif, l'effondrement économique et par conséquent des crises humanitaires. Le Congo et le Rwanda en sont preuves suffisantes qui confirment l'urgence à réfléchir à comment réduire considérablement à ces actions déshumanisantes. Les mouvements sociaux dont le point nodal a pour conséquence des réformations politiques, la chute des régimes et des tensions sociales entre autres.

Comme évoquer précédemment au sujet des crises dont chacun porte en elle un objet dévastateur, celle dite militaire s'inscrit dans la posture du coup d'État. En effet, un coup d'État est toute :

Action de force contre les pouvoirs publics exécutée par une partie des gouvernants ou par des agents subordonnés, notamment des militaires (dans ce dernier cas on parle aussi de putsch ou de pronunciamiento), et qui vise à renverser le régime établi (exceptionnellement à le défendre : ex. Les coups d'État « en chaîne » du Directoire pour rétablir l'harmonie, souvent rompue, entre les pouvoirs publics). (D. Sorsy, 2023, p. 36).

Au Mali par exemple, on enregistre trois coups d'État : le premier en 2012 ; le second en 2020 et le dernier en 2021. En effet, ces coups d'État sont dus à l'insécurité du peuple sous le joug de la contestation du pouvoir conduisant l'introduction des groupes djihadistes. Au Burkina – Faso, on note l'insurrection

populaire en 2014 suite à la chute du président d'alors Blaise Compaoré et des coups d'État en 2022. Au Niger comme au Guinée, les coups d'État ont surgi entre 2021 et 2023. Celui de 2021 caractérise la déstabilisation l'ex président Alpha Condé. Et en juillet 2023, celui du l'ex président Mohamed Bazoum. Au regard des coups d'État perpétrés, il est clair que l'Afrique francophone rencontre des difficultés liées à son autonomie en vue de garantir la paix, la sécurité et le bien-être des citoyens. Logiquement ces crises désorganisent le sens véritable de bonne gouvernance pour s'ouvrir à la mauvaise gouvernance dont les conséquences affectent essentiellement l'humain. Il s'agit entre autres de la récession, de la mévente, de l'arrêt brusque de la libre circulation des biens et des personnes ; de même que le confinement occasionnant le chômage, les grandes famines et l'insécurité sanitaire. Précisons que les caractéristiques de cette mauvaise gouvernance engendrent de façon globale la pauvreté et tous les dérivés qu'elle incorpore. De ce fait, on entend par pauvreté, l'état d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente (D. Sorsy, 2023, p. 53).

Dans la perspective de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ces crises dont la pauvreté est évoquée ne se réduit pas à l'insuffisance des moyens matériels, mais comprend aussi un faible niveau d'instruction, une mauvaise santé, la vulnérabilité et l'exposition à des risques environnementaux et professionnels, l'absence de représentation et l'impuissance (OMS, la pauvreté et la santé, 2001, p. 1). Pour résumer les différentes acceptions du concept de la pauvreté, Amè Adakanou écrit :

La pauvreté se définit généralement comme l'état de privations sévères dans lequel vit un pauvre et qui ne lui permet pas satisfaire ses besoins fondamentaux. Sur la précision des privations, les avis divergent. Pour les économistes, en particulier, ceux de la BM, les privations que recouvre la pauvreté sont les revenus monétaires définis par un seuil en dessous duquel un individu pauvre n'est pas en mesure de satisfaire ses besoins fondamentaux. Pour John Rawls et d'autres auteurs considérés comme des ressourcistes, la pauvreté est liée au manque de ressources nécessaires au bien-être. Ces ressources nécessaires sont qualifiées par John Rawls de biens premiers sociaux. Par contre, pour Amartya Sen, la pauvreté se fonde sur les capacités

des individus qui sont en relation avec leurs besoins. (A. Adakanou, 2019, p. 25).

Le terrorisme est l'un des facteurs de la déstabilisation des couches sociales et en même temps un catalyseur des crises sociopolitiques en Afrique francophone. Ainsi le terrorisme est la faite de recourir à la violence pour atteindre des fins politiques, religieuses sociales, géostratégiques etc. Il est un phénomène qui touche essentiellement à l'ontologie de l'être et saccage les identités culturelles. Michel Adam en analysant le paroxysme du terrorisme, notamment en Afrique écrit avec netteté en ces termes :

En laissant de côté les drames du Vietnam, du Cambodge et de l'Afghanistan ainsi que le cas particulier de la Palestine, l'Afrique intertropical est la région du monde où, sous des formes diverses, (guerres civiles ou « interethniques », guerres internationales), se rencontre depuis trente ans le plus grand nombre de conflits armés. Par « conflits armés nous entendons des opérations militaires engageants des combattants organisés, opérant sous une autorité unifiée et visant nominalelement (sinon toujours dans les faits, des objectifs autres que le pillage. De surcroît, ces conflits ont affecté la quasi-totalité de l'aire géographique considérée. Sur le quarante-cinq pays Africains localisés au sud de l'équateur, une dizaine, tout au plus, a échappé, à une situation quasi chronique de violence collective, tandis que près de la moitié connaissait des guerres entraînant indirectement ou indirectement la mort d'au moins 10 millions de personnes. (M. Adam, 2002, p. 167.).

Partant de cette pensée d'Adam, on comprend que le terrorisme secoue violemment l'unité africaine dans la mesure où il constitue un frein considérable de la bonne gouvernance. Selon le rapport de l'ONU, le terrorisme en Afrique constitue un parasite qui nuit à la stabilité politique, économique, culturelle et sociale. L'ONU recense au sujet du terrorisme, la guerre en RDC comme l'une des plus meurtrières et l'une des plus pérennes d'Afrique décimant plus de cinq millions de personnes.

Par ailleurs, le terrorisme participe à la fragilisation de l'autorité de l'État dont la cause première est la remise en question de sa capacité à protéger les citoyens. Les

attaques terroristes s'inscrivent objectivement dans la posture de destruction des infrastructures, du découragement des investissements étrangers dont les raisons sont multiformes : instabilité du pays, perte de confiance, etc. Cette dernière (la confiance) retrouverait son sens véritablement démocratique de rétablir le lien intrinsèque entre gouverné et gouvernant. C'est dans la logique que Pierre Rosanvallon écrit : « le rétablissement d'une relation démocratique entre gouvernés et gouvernants, passe au premier chef par le rétablissement d'un rapport de confiance, aujourd'hui fortement dégradé ». (P. Rosanvallon, 2015, p. 324.) Autrement dit, la confiance est un point nodal qui unifie les inébranlablement le vrai rapport entre les autorités compétentes et les citoyens.

Au regard de ces multiples crises, il appert de mettre en évidence la portée du compromis et envisager des mécanismes de règlements pour éviter d'autres nouvelles tensions socio politiques et économiques d'une part entre les Etats membres et les Etats internationaux. La vision de toute politique est d'instaurer entre les citoyens une certaine isonomie afin de bien construire l'avenir de la nation. Ainsi nous proposons des figures et mécanismes de règlements des conflits.

III- Nécessité du compromis pour une gouvernance équilibrée

Après l'historique et l'analyse des crises sociopolitiques évoquées précédemment, il est fondamental d'apporter des repères pour réduire considérablement les facteurs menaçant la stabilité sous toutes ses formes. Le point d'ancrage pour la résolution de ces crises sociopolitiques en Afrique francophone va porter sur des outils pratiques dont le compromis serait le fil conducteur devant permettre les principes axiologiques pour une gouvernance équilibrée et à finalité prospective. En effet, le compromis est un accord entre les nations ou pays en vue de garantir la sérénité après des moments de tensions politiques. Génériquement, le compromis renvoie à une convention par laquelle on recourt à l'arbitrage d'un tiers. En Droit International, le compromis désigne un contrat d'arbitrage, plus précisément, une convention écrite par laquelle les parties prévoient soumettre à l'arbitrage leurs différends actuels ou futurs. En philosophie morale et éthique, le

compromis serait entendu non comme un contrat notifié comme celui en Droit International mais une application rigoureuse dans nos attitudes et manières de penser et d'agir l'un envers l'autre pour un environnement assez juste et assez équitable.

Par ailleurs, le compromis serait évident dans la mesure où au sein des Etats, il y a d'abord de la transparence dans la gestion des biens publics, l'insertion judicieuse des citoyens selon les mérites et attitudes convenables. Pour rendre édifiant le compromis comme perspective de règlementation des crises qui minent l'Afrique francophone, quelques principes axiologiques vont orienter notre réflexion. Il s'agira donc du procéduralisme éthique ou l'éthique procédurale de la discussion, du dialogue, de la solidarité, de la coopération, de la transparence et par conséquent la liberté.

Le concept de compromis met en évidence la discussion entre les acteurs politiques, les opérateurs économiques après des moments de tensions. La discussion a pour finalité la confrontation des idées afin de trouver un terrain d'entente pour sortir des crises. C'est pourquoi chez Habermas, la discussion doit être procédurale et éthique. Elle est procédurale dans la mesure où elle met l'accent sur le meilleur argument. Elle est éthique lorsqu'elle est dépouillée de toute vassalisation du monde du vécu. Le procéduralisme éthique ou l'éthique procédurale de la discussion s'inscrit alors dans la posture de l'agir communicationnel. C'est dans l'intercommunication que les acteurs impliqués dans les crises puissent rendre possible un espace public en vue d'atteindre l'intercompréhension par le truchement du dialogue. C'est-à-dire conversation, entretien et échange.

S'agissant de la solidarité, il serait question de favoriser l'entraide et la cohésion sociale. Selon M-C. Blais, l'idée de solidarité a pour fonction de répondre à la difficulté de penser le lien social entre les individus que la Révolution a rendu libre et égo en droit. Ceci explique que la question d'égalité et de droit doivent impérativement orienter les Etats africains lorsqu'il s'agit de trouver d'attente. Pour renchérir le principe de solidarité, A. Supiot précise :

La solidarité est un outil d'analyse des différentes formes de cohésion sociale. La sécurité sociale ne comporte pas les traits qu'on pouvait trouver dans les formes de solidarité traditionnelles qui la précédaient. Les solidarités familiales ont une dimension affective et coopérative et s'expriment par les secours et les soins prodigués aux proches. Fondées sur des liens personnels, la solidarité est une source d'interdépendance qui peut receler le meilleur ou le pire. (A. Supiot, 2015, p. 33.).

Quant au principe de coopération, sa fonction pour réduire les crises est de permettre de consolider les relations interhumaines et internationales. Pour mieux expliquer le principe de coopération comme une possibilité de résolution des crises, A. Elungu affirme à cet effet :

C'est à travers la coopération que l'homme libre devient un citoyen et est amené à découvrir ce qu'il y a de commun entre lui et les autres. Ainsi, l'être humain établit cette coopération comme un instrument pour la communauté universelle qui réunit tous les êtres humains. (A. Elungu, 2009, p. 227.)

La liberté par conséquent, se veut le respect scrupuleux des droits et libertés fondamentales des individus. La transparence mettrait l'accent sur comment rendre les actions et décisions claires et accessibles sans retomber à l'avenir dans l'ornière des conflits d'antan.

Conclusion

En définitive, et au regard du parcours effectué au sujet de crises sociopolitiques et bonne gouvernance en Afrique francophone, il ressort que plusieurs facteurs de menace justifient l'instabilité et l'insécurité des Etats de l'Afrique francophone. Ces facteurs d'ordre politique, économique et social constituent un handicap pour le développement ces Etats membres en ce sens qu'ils ne respectent pas les principes démocratiques. Pour promouvoir donc la bonne gouvernance, les pays de l'Afrique francophone doivent inexorablement recourir aux principes axiologiques. Ces principes-ci convergent aux finalités diverses du compromis et réduisent considérablement les incompréhensions et distorsion liées aux crises sociopolitiques.

Références bibliographiques

ADAKANOU Amè, *Pauvreté et justice globale*, Thèse de doctorat unique de Philosophie, Université de Lomé, 2019.

ADAM Michel, « Guerres africaines. De la compétition ethnique à l'anomie sociale », *Etudes rurales*, 2002/ 3-4, N° 163-164, p. 167-186.

CONSTANT Benjamin, 2010, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, Paris, Mille et une Nuits.

DUPUIS-DERI Francis, 1994, « Qu'est-ce que la démocratie ? », *Horizons philosophiques*, Volume 5, Numéro 1, p. 84-95. <https://doi.org/10.7202/800967ar>.

ELUNGU, Alphonse, 2009, « Solidarité et coopération » in Antonius Maria Johannes ten Have et Michèle STANTON-JEAN (dir.) UNESCO. *Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme. Histoire, Principes et application*, Paris, UNESCO, p. 227-234.

FOGOU Anatole, 2017, « Crise de la démocratie représentative et légitimité des mouvements de résistance populaire », in *Actes du colloque international, Mouvements sociaux et changements politiques en Afrique*, Tome 1, Ouagadougou, Presses Universitaires de Ouagadougou.

GOYARD-FABRE Simone, 1989, « L'idée de représentation à l'époque de la Révolution française », *Vol. 25*, N° 2-3, p. 71-85.

GUILLIEN Raymond et VINCENT Jean, 2009, *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz.

HAPLUCIA, 2019, *Rapport d'activités Année 2019*.

HOBBS Thomas, 1999, *Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, trad. F. Tricaud, Paris, Garnier-Flammarion.

LATOUCHE Serge, 1991, *La planète des naufragés, Essai sur l'après développement*, Paris, Editions La Découverte.

LOCKE John, 1992, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Garnier-Flammarion.

MONTESQUIEU, 1979, *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier-Flammarion.

MOSSE Claude, 2004, *Histoire des doctrines politiques en Grèce*, Bruxelles, Complexe.

PLATON, 2006, *Les lois*, Paris, Flammarion.

RIST Gilbert, 1996, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

SORSY Dela, 2023, *Patriotisme et multicrises. Quelle Afrique pour la postérité ?* Paris, Les Impliqués.

SUPIOT Alain, « La solidarité en question », Caisse Nationale d'allocations familiales/ Informations sociales, 3, n°189, p. 33-41.